

Choix double cursus ou droit

Par **CURLY**, le **13/04/2015** à **16:30**

Bonjour,

Je suis en Terminale ES dans un très bon lycée et j'ai de bons bons résultats, notamment 16 en Histoire, 15 en Eco, 18 en anglais et 14 en philo J'ai suivi un cursus anglais option internationale jusqu'en seconde, je parle donc très bien anglais (TOEFL : 104 pts).

Je viens de passer l'examen d'anglais de Nanterre pour le double cursus droit français/Common Law et parallèlement, je viens d'être admis définitivement à Panthéon Sorbonne en licence de droit. J'attends aussi d'autres réponses pour d'autres cursus.

Dans le cas où j'aurais réussi l'examen d'anglais de Nanterre et serait donc admis pour le double cursus, que dois-je choisir ? Je suis partagé entre l'intérêt du double-cursus avec l'ouverture à l'international et le prestige de la Sorbonne mais dans un cursus simple de droit. A la Sorbonne puis-je ensuite me diriger vers le common law en 3^{ème} année ?

Merci pour votre réponse

Par **Yn**, le **13/04/2015** à **18:07**

Une inscription en L1 droit à la Sorbonne me paraît la meilleure option. Tu auras deux années de tronc commun pour découvrir le droit, etc. Tu aviseras ensuite selon tes préférences et tes résultats.

Les questions de spécialisation n'arrivent qu'en M1 et surtout en M2, tu as donc largement le temps de voir venir.

Toujours un bon point de maîtriser l'anglais, cela te sera demandé plus tard si tu vises de bons M2.

Par **CURLY**, le **14/04/2015** à **14:30**

Merci Yn

Par **bulle**, le **14/04/2015** à **22:53**

Bonjour,

Je partage l'avis de Yn, l'inscription à la Sorbonne me semble être la meilleure option.
Concernant l'anglais, rien ne vous empêche de continuer à suivre des cours d'anglais à côté.